

Montréal, le 27 septembre 2013

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

Me Éric Fraser
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Pascale Boucher Meunier
Franklin Gertler
Édifice Aldred
507 Place d'Armes, Suite 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

Me Annie Gariépy
8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Me Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke ouest
Rez-de-chaussée, Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Me Hélène Sicard
1255, carré Phillips, bureau 808
Avocate Montréal (Québec) H3B 3G1

Me Claude Tardif
Rivest Schmidt
7712, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2N8

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015 - Planification de l'audience relative aux mesures visant les exploitations agricoles
Dossier de la Régie : R-3854-2013**

Chères consœurs, chers confrères,

Pour faire suite aux demandes formulées ce matin à l'audience relative à la demande prioritaire du Distributeur à l'égard des exploitations agricoles, nous confirmons par la présente que

- L'audience débutera à **8h30 le 30 septembre 2013** avec la plaidoirie orale du Distributeur;
- Cette plaidoirie sera suivie des plaidoiries orales du ROEE et de l'UPA;
- le RNCREQ, S.É./AQLPA et l'UC déposeront leur plaidoiries écrites avant **12h le 30 septembre 2013**;
- La réplique écrite du Distributeur sera déposée au plus tard à **12h le 1^{er} octobre 2013**.

Nous vous prions d'agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as